



COMITÉ SYNDICAL

Syndicat Mixte du CEC
« Les Campelières »
MOUGINS

SÉANCE DU VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024
A 15H00

(En application de l'article L 2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Comité Syndical du vendredi 20 décembre 2024 portera sur les questions à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2024
- Délibération N° 1 : Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement
- Délibération N°2 : Convention SICTIAM
- Délibération N°3 : Rapport d'orientation budgétaire exercice 2025
- Délibération N°4 : Modifications tarifaires 2025-2026

Informations sur le syndicat